

RÈGLEMENT TRAIL AQUATERRA 2020

ORGANISATION

TRAIL AQUATERRA est une manifestation sportive 100% nature créée en 2011 à l'occasion des 60 ans du barrage de Bort-les-Orgues (19), ayant lieu autour de la retenue sur 3 départements, la Corrèze, le Cantal et le Puy de Dôme et 2 régions, Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.

L'organisation est assurée par l'association Well'Com Organisation.

TRAILS ET COURSES NATURE

Plusieurs parcours sont proposés se déroulant en milieu naturel, empruntant des sentiers de randonnée et des hors-pistes sur des propriétés privées. Chaque course se déroule en une seule étape, à allure libre et donnent lieu à un classement.

L'EDFi du Lac (102 km) et Le Tour du Cadran (72 km) sont des ultras trails en semi autosuffisance, le temps maximum est limité par des barrières horaires.

Concernant les **randonnées pédestres**, renseignements et tarifs sur www.trail-aquaterra.com

Courses individuelles :

- L'EDFi du Lac : Tour du Lac de Bort-les-Orgues + « L'Org'asmic » (**nouvelle partie en 2020**), environ 102 km
- Le Tour du Cadran : Tour du Lac de Bort-les-Orgues, environ 72 km
- Les Manants de Port-Dieu : La Grange Haute / Bort-les-Orgues, environ 47 km
- **Nouveau en 2020** : « L'Org'asmic » : Barrage, les Orgues / Bort-les-Orgues, environ 32 km
- L'Artensiel : Barrage / La Grange Haute, environ 25 km
- Dordogne, rivière Espérance : Barrage / Bort-les-Orgues, environ 15 km (**nouveau tracé en 2020**)
- La Trace de l'Ecureuil : Barrage / Château de Val, environ 5 km

INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire (dossier complet obligatoire)*:

- en ligne, sur www.trail-aquaterra.com, jusqu'au vendredi 10 juillet 11h
- à l'Office de Tourisme de Haute-Corrèze, *Bureau de Bort, place Marmontel* : Bulletin papier, par courrier jusqu'au 08 juillet 18h30 ou sur place jusqu'au 09 juillet 18h30.
- Sur place, le week-end de l'événement :
vendredi 10 juillet, place Marmontel de 16h à 22h, pour toutes les épreuves (Trail, Rando, Swimrun)
samedi 11 juillet, place Marmontel de 7h30 à 9h, uniquement pour les randonnées.

Pas d'inscription le samedi pour les Trails, Courses et Swimrun

**Pour valider leur inscription, tous les concurrents doivent présenter :*

Une copie de leur licence (FFA, FFCCO, Pass J'aime courir... année en cours)

ou un certificat médical comportant la mention « **Course à pied en compétition** » ou « **Athlétisme en compétition** » ou « **Sport en compétition** » **datant de moins d'un an** à la date de l'épreuve

+ **une autorisation parentale**, s'ils sont mineurs

Âges minimums des participants :

102, 72, 47, 32, 25 km : ≥ 20 ans

15 km : ≥ 18 ans

5 km : ≥ 16 ans

DROITS D'ENGAGEMENT

DROIT D'ENGAGEMENT en ligne	Jusqu'au 29 Février	Du 1 ^{er} Mars au 15 Juin	Dès le 16 Juin
L'EDFi du Lac - 102 km	80 €	85 €	90 €
Le Tour du Cadran - 72 km	55 €	60 €	65 €
Les Manants de Port-Dieu - 47 km	43 €	46 €	50 €
L'Org'asmic - 32 km	25 €	28 €	32 €
L'Artensiel - 25 km	22 €	25 €	28 €
Dordogne, rivière Espérance - 15 km	12 €	15 €	18 €
La Trace de l'Ecureuil - 5 km	5 €	7 €	8 €

Option Annulation : + 6 €.

Remboursement de votre engagement, sous réserve de prévenir la responsable inscription avant le 08/07. Frais de restauration et d'hébergements non remboursables

+ 3€ si inscription papier

RETRAIT DES DOSSARDS

Retrait des dossards, sous le chapiteau Place Marmontel à Bort-les-Orgues :

Le vendredi de 16h à 23h pour toutes les épreuves

Le samedi de 6h15 à 6h45 pour le 47 km

Le samedi de 7h à 9h pour les 25, 15 et 5 km

Le samedi de 7h à 9h et de 12h30 à 13h30 pour le 32 km

Il est vivement conseillé aux participants des 47 km de retirer leur sac coureur le vendredi après-midi en raison de leur horaire matinale de départ.

DÉROULEMENT DES EPREUVES

Nous rappelons que les mineurs restent sous l'entière responsabilité des parents ou de leurs représentants et doivent fournir une autorisation parentale lors des inscriptions.

Pour votre confort, l'organisation propose d'acheminer votre sac de rechange (chaussures, chaussettes, maillot de bain...) Un « sac poubelle » de la couleur correspondant à votre épreuve vous est remis lors du retrait des dossards, mettez votre change dedans, notez votre n° de dossard sur ce sac et déposez le dans le véhicule ou la remorque correspondant à votre distance, stationné sur la Place Marmontel.

Retrouverez votre sac :

Sur le 102 km à mi-parcours, au contrôle de passage de Monestier-Port-Dieu

Sur le 25 km, à l'arrivée, Plage de la Grange-Haute.

Sur le 5 km, à l'arrivée, au Château de Val.

Sur le 47 km, vous pouvez également déposer un « sac poubelle donné lors du retrait des dossards » sur le lieu de votre départ (Plage de la Grange Haute) afin de laisser vos effets personnels (veste...). Votre sac sera ramené par l'organisation à l'arrivée, Place Marmontel.

NOUVEAU : pour les Traileurs du 102, au terme de 10h de course, possibilité de basculer sur le 72 km.

DÉPARTS (sous réserve de modification ultérieure, à préciser très bientôt)

NOUVEAU : DEPART COMMUN des 102 et 72 km à 5h (dans la nuit du vendredi au samedi) de la Place Marmontel. (à confirmer)

Pour les traileurs des 47 km : départ à 6h45, samedi, en bus de la place Marmontel jusqu'à l'embarcadère du Château de Val où les bateaux vous embarquent pour le départ sur la plage de la Grange Haute.

A partir de 9h, samedi, sur la crête du Barrage, par vagues, dans l'ordre suivant :

Traileurs des 25 km

Traileurs des 5 km

Swimrunneurs des 25 km

Swimrunneurs des 16 km

Swimrunneurs des 5 km

Randonneurs des 25 km

Randonneurs des 5 km

A 10h, samedi, de la crête du Barrage :

Traileurs des 15 km

Randonneurs des 15 km

A 14h, samedi, de la Place Marmontel ou du pied du Barrage (à confirmer) : Traileurs 32 km

Les coureurs se rendent sur la crête du barrage en bus depuis la Place Marmontel dès 6h15 (sauf 102, 72 ,47 et 32 km).

ARRIVÉES

3 lieux différents d'arrivée selon les courses

- L'EDFi du Lac, Le Tour du Cadran, Les Manants de Port-Dieu et « L'Org'asmic » (nouveau), Dordogne, rivière Espérance : Arrivée Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues
- L'Artensiel : Arrivée Plage de La Grange Haute (25 km), retour en vedette panoramique au Château de Val puis bus Val - Place Marmontel, centre-ville de Bort-les-Orgues
- La Trace de l'Ecureuil : Arrivée au Château de Val (5 km) puis bus Val - Place Marmontel, centre-ville de Bort

RAVITAILLEMENTS

Des ravitaillements sont prévus tout au long des parcours, leurs nombres varient selon la distance à parcourir.

Attention, il n'y a pas de gobelets plastiques sur les ravitaillements (excepté sur le 5 km), vous devez être autonomes concernant la gestion de votre eau (gourdes, camelbacks ou éco-gobelets).

L'EDFi du Lac (102 km), trail en semi autonomie : 5 ravitaillements solides, environ tous les 20 km + plusieurs liquides :

1- La Grange-Haute

2- Trappe / Port-Dieu

3- Outre-Val

4- Madic

5- Bort-les-Orgues (arrivée)

Le Tour du Cadran (72 km), trail en semi autonomie : 3 ravitaillements solides, environ tous les 20 km + plusieurs liquides :

1- La Grange-Haute

2- Trappe / Port-Dieu

3- Bort-les-Orgues (arrivée)

Les Manants de Port-Dieu (47 km)

1- La Renaudie

2- Puy Derrière

3- Pont d'Arpiat

4- Trappe / Port-Dieu

5- Monestier-Port-Dieu

6- Outreval

7- Bort-les-Orgues (arrivée)

« L'Org'asmic » (32 km) :

1- Madic

2- Les Orgues

3- Bort-les-Orgues (arrivée)

L'Artensiel (25 km) :

1- Val

2- Anglard

3- Thynières

4- La Grange-Haute (arrivée)

BALISAGE

Le fléchage du circuit est matérialisé par des panneaux ou de la rubalise retirés le lendemain de l'épreuve.

BARRIÈRES HORAIRES

Sur l'Ultra Aquaterra, l'EDFi du Lac, le temps limite est de 22h avec 3 barrières :

1 – Monestier-Port-Dieu (km 53) à 16h30

2 - Bort-les-Orgues (km 74) à 20h30

Sur le Tour du Cadran, le temps limite est de 14h avec 1 barrière :

1 – Monestier-Port-Dieu (km 53) à 16h30

SANITAIRES

Les douches sont au Stade Municipal, les sanitaires au Stade, Grand Hall et à la salle Jean Moulin, tous situés autour du parking du Stade, à proximité du centre-ville de Bort-les-Orgues. Soyez responsables, vous êtes nombreux, limitez la consommation d'eau sous la douche et laissez les locaux dans l'état où vous aimeriez les trouver !

RÈGLES RELATIVES AUX PARTICIPANTS

- En cas d'abandon sur une distance plus courte (au 46 km pour le 72 ou au 25 km pour le 47), le concurrent ne peut être classé sur la distance inférieure

- Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard

- Le ravitaillement sauvage et toute aide matérielle extérieure sont formellement interdits

- Les dossards doivent être visibles de face durant tout le parcours et lors du passage sur la ligne d'arrivée

- Concernant les portions de routes, vous êtes soumis au code de la route, veuillez le respecter, soyez prudent !

- Sur l'Ultra Aquaterra l'EDFi du Lac, il est conseillé aux concurrents de prévoir une tenue de rechange (runnings, chaussettes...) que l'organisation vous porte au ravitaillement d'Outre-Val

- Matériel obligatoire sur l'Ultra Aquaterra l'EDFi du Lac et le Tour du Cadran : réserve d'eau 1,5 litre, un sifflet, une réserve alimentaire, une couverture de survie, une lampe frontale avec un jeu de piles de rechange, un téléphone mobile et le n° d'urgence figurant sur les dossards

- Matériel obligatoire sur les autres courses : réserve d'eau 1l

- Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles...

- Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritux !

- Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin. Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation, soyez responsables...

- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation

- Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ; votre principal adversaire c'est vous 😊

- Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse

- Soyez solidaires, n'hésitez pas à encourager les autres

- Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir

- Profitez pleinement des superbes paysages de la vallée de la Haute Dordogne et des magnifiques panoramas sur le Puy de Sancy et le Puy Mary

- Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecins. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques...) ne sont pas pris en charge par l'organisation

- Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est pas en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard

MOTIFS DE DISQUALIFICATION

- Ne pas porter le dossard dans son intégralité

- Se faire suivre par un VTT ou par un coureur à pied non inscrit à la course

- Se faire ravitailler sur le parcours (hors zones autorisées)

- Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres ou gels énergétiques

- Ne pas suivre le parcours balisé

- Ne pas respecter les bénévoles

- Transférer son dossard à un autre coureur

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepter le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant.

À tout moment, l'organisation d'AQUATERRA se réserve **le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves**. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou en tous cas de force majeure. En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeure, aucun droit d'inscription ou autres frais ne peuvent être remboursés.